



*nature*  
*Site Natura 2000*  
*Site Natura 2000*

*Vallée de la Gioune*



Direction Régionale de l'Environnement  
LIMOUSIN



# FICHE d'identité...

Nom: ..... Vallée de la Gioune  
 Région: ..... Limousin  
 Département: ..... Creuse (23)  
 Communes concernées: ..... Féniers, Gentioux-Pigerolles, Gioux  
 Superficie: ..... 972 ha  
 Opérateur du Site: ..... Jeunes Agriculteurs de Creuse

Validation du Document d'Objectifs  
 par le Comité de Pilotage: ..... le 26 avril 2005



**S**itué au sein du territoire du Parc naturel régional de Millevaches en Limousin, le site Natura 2000 de la Vallée de la Gioune de par sa position biogéographique charnière, entre les influences atlantiques collinéennes et les influences montagnardes, abrite une richesse significative en terme d'habitats naturels (milieux).

Le Syndicat des Jeunes Agriculteurs de Creuse a été désigné en tant qu'opérateur technique pour l'élaboration du Document d'Objectifs. A ce titre, il a organisé la concertation locale en relation étroite avec le Comité de Pilotage et identifié les différents enjeux existants sur le site.



*Le Parc naturel régional de Millevaches en Limousin a été créé par décret du 18 mai 2004.*

*Aire du parc : 113 communes  
 Départements : Corrèze, Creuse, Haute-Vienne  
 Région : Limousin  
 Superficie : 3143 km<sup>2</sup>  
 Nombre d'habitants : 38 905 habitants.*

*Le territoire : Situé sur les contreforts du Massif Central, il occupe les plus hautes terres de la Montagne limousine entre 400 et 970 m.*

*Caractères patrimoniaux :*

*Les paysages : Un relief alvéolaire aux formes douces marqué par la présence d'un système agro-pastoral et l'installation récente d'une forêt de production.*

*Les milieux remarquables : tourbières, landes sèches à bruyères, forêts feuillues et forêts de pentes, nombreuses sources et cours d'eau.*

*Les espèces remarquables : 116 espèces végétales à forte valeur patrimoniale (lycopodes, droseras, flûteau nageant...), de nombreuses espèces animales remarquables (pique-prune, azuré des mouillères, loutre, moule perlière, truite fario, barbastelle, ...).*

*Le patrimoine bâti : Sites archéologiques, églises, croix monumentales, moulins à eau,...*

*Caractères économiques :*

*Une agriculture essentiellement consacrée à l'élevage (bovins et ovins limousins), un territoire à vocation herbagère.*

*Une production forestière récente, en forte croissance.*

*La forêt occupe 50% du territoire.*

*Un tourisme de pleine nature (tourisme pêche, randonnée, sports d'eau vives, activités nautiques).*

Formation à géociers communs sur landes



Ruisseau de Cubaymes



Éboulis rocheux



Confluence de la Gioanne et du ruisseau des Trois sources du Chauderon



Herbier aquatique des eaux courantes



Landes humides atlantiques septentrionales



Echelle: 3,5cm = 1km

DIREN Limousin  
Scan 25 © © IGN 1999  
Autorisation n°50-9068  
Édition 2002

— Site Natura 2000 = Zone Spéciale de Conservation

# ANALYSE de l'existant...



## > Analyse écologique...

Les inventaires réalisés ont permis de préciser la richesse écologique du site, avec l'identification de 15 habitats d'intérêt communautaire, dont 3 sont considérés comme prioritaires :

- Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses.
- Rivières des étages planitiaire à montagnard.
- Landes humides atlantiques septentrionales.
- Landes sèches européennes.
- Formations à genévriers communs sur landes.
- Formations herbeuses à nard (habitat prioritaire).
- Prairies humides à molinie.
- Pelouses maigres de fauche.
- Tourbières hautes actives (habitat prioritaire).
- Tourbières hautes dégradées.
- Tourbières de transition et tremblants.
- Dépressions sur substrats tourbeux.
- Eboulis rocheux.
- Forêts alluviales (habitat prioritaire).
- Hêtraies à houx.



centré, la Bondrée apivore, l'Alouette lulu, la Pie-grièche écorcheur, la Drosera à feuilles rondes, la Canneberge, le Ciste, la Laïche pauciflore, le Sélin des Pyrénées, la Cordulie arctique, le Sympetrum noir, la Vipère péliade et le Murin d'Alcathoe.



Chabot



Drosera à feuilles rondes

5 espèces d'intérêt communautaire ont été identifiées : le Chabot (poisson), le Damier de la Succise (papillon), la Barbastelle (chauve-souris), la Loutre d'Europe (mammifère) pour les espèces animales et la Bruchie des Vosges (mousse) au niveau végétal.

A cette liste, il convient d'ajouter 4 espèces à rechercher, susceptibles d'être présentes sur le site (conditions de milieux favorables) : le Lucane cerf-volant (insecte), la Laineuse du prunellier (papillon), la Moule perlière (mollusque) et le Flûteau nageant (plante aquatique).

D'autres espèces remarquables sont également présentes sur le site : le Circaète Jean-le-blanc, le Busard Saint-Martin, le Busard



Loutre

## > Analyse des activités humaines...

Les principales activités humaines et économiques sont : l'agriculture, la sylviculture, la pêche, le tourisme et la chasse.

L'agriculture représente l'activité principale. 24 agriculteurs sont concernés par le site (parcelles comprises dans le périmètre). Le système bovin allaitant de race limousine avec production de brouards domine sur cette zone. L'élevage ovin (berceau de la race ovine limousine) est également présent. Le pâturage bovin et/ou ovin reste dominant sur tout le parcellaire (tourbières, prairies tourbeuses, prairies permanentes, landes et parcours). Les prairies fauchées constituent plus de la moitié de la surface agricole utile en moyenne. Le chargement moyen est de l'ordre de 0,7 unité gros bovin par hectare et la surface agricole utile par exploitation est en moyenne d'environ 160 hectares (parcours compris). Un nombre important d'agriculteurs, présents au sein du site, sont sensibilisés aux démarches agri-environnementales. L'agriculture a eu, a et aura un

rôle prépondérant dans le maintien et la conservation des habitats et des milieux ouverts.

La forêt présente sur le site possède les caractéristiques suivantes : c'est une forêt relativement jeune, qui est détenue en grande majorité par des propriétaires privés. La structure foncière de cette forêt est morcelée. Les trois communes présentes au sein du site ont un faible taux de boisement pour le secteur (de 25% à 38%) avec un fort taux d'enrésinement (74% à 85%). Certaines forêts du site constituent des ensembles écologiques remarquables (hêtraies à houx, forêts alluviales).

La pêche de la Truite fario est pratiquée au sein du site (pression de pêche faible). En effet la Gioune et ses affluents constituent une rivière de première catégorie, située en tête de bassin. La Gioune fait partie du bassin-versant de la Creuse. On note également la présence d'un étang sur le site.

Le tourisme reste très saisonnier malgré les atouts du secteur (paysages, eau et pêche, patrimoine culturel...). Différents circuits de randonnées permettent de découvrir le site. Des structures d'accueil et de restauration (gîtes ruraux, chambres d'hôtes, ferme auberge, auberge rurale...) sont également présentes. A noter sur une partie du site la présence d'un domaine skiable (ski de fond). Les différentes initiatives touristiques qui gravitent autour du site devraient à l'avenir être fédérées.

La chasse est présente sur l'ensemble du site (hors réserves), elle y est traditionnelle : grand gibier (cerfs, chevreuils et sangliers en battue) et petit gibier. Celle-ci n'occasionne pas de perturbation particulière pour les espèces et les habitats visés par la Directive Habitats.



# PROPOSITIONS *de gestion...*

## > Stratégie réglementaire

RÉGLEMENTATION DES BOISEMENTS..... Définir plusieurs périmètres au niveau communal afin de protéger les habitats naturels d'intérêt communautaire présents de tous boisements qui leur seraient préjudiciables notamment vis à vis des landes et des tourbières.



## > Stratégie contractuelle

CONTRATS D'AGRICULTURE DURABLE..... Maintenir et conforter voir améliorer autant que de besoins les pratiques agricoles, par la mise en place de mesures agri-environnementales adaptées au contexte agronomique local. Entretien des rigoles, utilisation de landes sèches à bruyères, gestion extensive des prairies (fauche, pâturage)...

PROPOSITIONS D'AMÉNAGEMENTS D'ABREUVOIRS..... L'érosion des berges de cours d'eau peut-être de manière générale source de perturbations, il s'agira donc par cette action d'éviter : la disparition de la végétation rivulaire protectrice des berges par le piétinement répété des animaux, le colmatage des frayères à salmonidés par la mise en suspension du matériau tourbeux des berges avec une dégradation des habitats d'invertébrés, l'élargissement du lit du cours d'eau contribuant à la banalisation des habitats piscicoles et les risques de pathologies pour le bétail. Il ne s'agit pas dans cette mesure de clôturer l'ensemble des cours d'eau présents au sein du site.

AIDES AUX INVESTISSEMENTS FORESTIERS DE PRODUCTION..... Préserver un habitat forestier d'intérêt communautaire : la hêtraie à houx ainsi que les espèces inféodées à ce type de milieu (barbastelle...) par la mise en place d'actions de gestion sylvicoles favorables et compatibles avec les objectifs de conservation.

LUTTE CONTRE LE RAGONDIN..... Remplacer par le piégeage ou par d'autres alternatives techniques sélectives, la lutte chimique contre le ragondin, consommateur abusif de végétation pouvant menacer des habitats.

MAÎTRISE D'USAGE ET CONVENTIONS DE GESTION..... Aménagement et constitution de parcs fixes de pâturage, cohérents sur plusieurs parcelles, pour permettre le retour d'un pâturage bovin et/ou ovin extensif sur la tourbière de Cubaynes afin de moduler en fonction des habitats présents la durée moyenne de pâturage et le chargement à l'hectare.



## > Animation du site

VALORISATION DU SITE..... Préserver et gérer le site (état de conservation et fragilité des milieux, sensibilité des espèces...) par rapport à l'accueil et à la fréquentation du public. En accord et après acceptation de la population locale, développer un tourisme vert diffus et durable. Promouvoir le réseau européen des sites Natura 2000. Ne pas proposer systématiquement des aménagements. La mise en place d'un plan d'interprétation du site sera judicieuse (signalétique, panneaux d'informations sur parkings). Une complémentarité des sites, notamment au niveau du territoire du PNR afin d'éviter la redondance des thèmes (éviter sur chaque site une présentation des tourbières...) est à rechercher.

SUIVIS SCIENTIFIQUES..... Améliorer les connaissances scientifiques sur les habitats et les espèces d'intérêt communautaire, ainsi que sur les autres espèces dites patrimoniales sur l'ensemble du site afin d'affiner les propositions d'actions et les prescriptions de gestion par rapport à l'évolution de l'état de conservation de ces habitats.



ANIMATION DU DOCUMENT D'OBJECTIFS..... Animation, information et démarchage des propriétaires par rapport aux différentes possibilités de contractualisation leurs étant offertes.